

Règles et éthique : Publicité et comportements alimentaires

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte et les attentes sociétales sur le sujet des comportements alimentaires
- Assimiler les règles déontologiques pour réaliser des publicités responsables
- Appliquer les bonnes règles de présentation des messages sanitaires réglementaires
- Mettre en œuvre les engagements de la Charte visant à promouvoir une alimentation et des comportements favorables à la santé dans les programmes audiovisuels et les publicités (2020- 2024) passée avec le CSA

PROGRAMME

1°/ Les règles d'autorégulation publicitaire tirés de la Recommandation ARPP « Comportements alimentaires »

- Représenter des scènes de consommation équilibrées
- Eviter la représentation de situations problématiques (excessive, grignotage, devant un écran...)
- Promouvoir les valeurs sociétales associées aux comportements alimentaires

2°/ Rappel du cadre réglementaire relatif à la forme des messages sanitaires

- Quand les insérer ? Quels produits concernés ?
- Dans quelles conditions et modalités de présentation ?



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



INFORMATIONS PRATIQUES

Contact : Thomas MUTTE
thomas@mediainstitute.eu
01 43 12 15 28

Durée : 2 heures - 14h30

Dates : 1er février 2022

Intervenants : Guillaume Dubelloy, Juriste
ARPP

Tarif : 128€ HT

110€ HT pour les adhérents de
l'ARPP et les membres de
Media Institute

Inscription

Téléchargez le [bulletin d'inscription](#) et envoyez-le à inscription@mediainstitute.eu
Pour toute question : thomas@mediainstitute.eu / 01 43 12 15 28

www.media-institute.com